

Canton de Pont Saint Esprit

**MAIRIE  
DE  
SAINT ANDRE D'OLERARGUES  
30330**



**Commune de Saint André d'Olerargues**

**Compte rendu de la réunion du Conseil  
Municipal**

**Le Lundi 18 Avril 2016 à 20 H 30**

**N°04-2016**

**Date de la convocation : 14 avril 2016**

**Date d'affichage : 14 avril 2016**

Nombre de membres en exercice : 11 (Quorum : 6)

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres absents ayant donné procuration : 0

Nombre de membres absents excusés : 0

L'An deux mille seize et le 18 Avril 2016, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GANDI Florent, maire.

Présents : M. BEHNCKE Raoul, Mme BOULLÉ Valérie, Mme BOUYSSOU Béatrice, M. CHEVALIER Lionel, M. FERRARI Jean-Marie, M. GANDI Florent, Mme LACOUSSE Nathalie, M. LAVAL Gérard, Mme MILOT Marie-Claude, M. ROUSSEL Daniel, M. SOUFFLET Bernard

**DELIBERATION 260 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : COMMUNE**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GANDI Florent, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. GANDI Florent, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	106 328,93 €	0,00 €	0,00 €	112 893,72 €	106 328,93 €	112 893,72 €
Opérations de l'exercice	62 497,91 €	163 122,49 €	218 870,15 €	270 163,28 €	281 368,06 €	433 285,77 €
<b>TOTAUX</b>	<b>168 826,84 €</b>	<b>163 122,49 €</b>	<b>218 870,15 €</b>	<b>383 057,00 €</b>	<b>387 696,99 €</b>	<b>546 179,49 €</b>

Résultats de clôture	5 704,35 €	0,00 €	0,00 €	164 186,85 €	0,00 €	158 482,50 €
Restes à réaliser	78 705,60 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	78 705,60 €	30 000,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	247 532,44 €	193 122,49 €	218 870,15 €	383 057,00 €	466 402,59 €	576 179,49 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	54 409,95 €	0,00 €	0,00 €	164 186,85 €	0,00 €	109 776,90 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Monsieur Gérard LAVAL est désigné président du bureau. Le maire se retire de la salle du conseil. Monsieur Gérard LAVAL soumet au vote le compte administratif de la commune

5° Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 9 OUI et 1 ABSTENTION.

#### **DELIBERATION 261 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : AEP**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GANDI Florent, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. GANDI Florent, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	10 649,74 €	0,00 €	41 545,39 €	0,00 €	52 195,13 €
Opérations de l'exercice	26 433,53 €	26 748,31 €	38 660,50 €	45 717,21 €	65 094,03 €	72 465,52 €
<b>TOTAUX</b>	26 433,53 €	37 398,05 €	38 660,50 €	87 262,60 €	65 094,03 €	124 660,65 €
Résultats de clôture	0,00 €	10 964,52 €	0,00 €	48 602,10 €	0,00 €	59 566,62 €
Restes à réaliser	2 590,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 590,54 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	29 024,07 €	37 398,05 €	38 660,50 €	87 262,60 €	67 684,57 €	124 660,65 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	0,00 €	8 373,98 €	0,00 €	48 602,10 €	0,00 €	56 976,08 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Monsieur Gérard LAVAL est désigné président du bureau. Le maire se retire de la salle du conseil. Monsieur Gérard LAVAL soumet au vote le compte administratif AEP

5° Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 9 OUI et 1 ABSTENTION.

### **DELIBERATION 262 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : MULTIPLE**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GANDI Florent, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. GANDI Florent, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	6 328,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 328,32 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	4 208,59 €	5 826,80 €	3 032,84 €	9 000,00 €	7 241,43 €	14 826,80 €
<b>TOTAUX</b>	10 536,91 €	5 826,80 €	3 032,84 €	9 000,00 €	13 569,75 €	14 826,80 €
Résultats de clôture	4 710,11 €	0,00 €	0,00 €	5 967,16 €	0,00 €	1 257,05 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	10 536,91 €	5 826,80 €	3 032,84 €	9 000,00 €	13 569,75 €	14 826,80 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	4 710,11 €	0,00 €	0,00 €	5 967,16 €	0,00 €	1 257,05 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Monsieur Gérard LAVAL est désigné président du bureau. Le maire se retire de la

salle du conseil. Monsieur Gérard LAVAL soumet au vote le compte administratif Multiple

5° Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 9 OUI et 1 ABSTENTION.

### DELIBERATION 263: COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : SPANC

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GANDI Florent, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. GANDI Florent, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 730,26 €	0,00 €	1 730,26 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	330,00 €	450,00 €	330,00 €	450,00 €
<b>TOTAUX</b>	0,00 €	0,00 €	330,00 €	2 180,26 €	330,00 €	2 180,26 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 850,26 €	0,00 €	1 850,26 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	0,00 €	0,00 €	330,00 €	2 180,26 €	330,00 €	2 180,26 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 850,26 €	0,00 €	1 850,26 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Monsieur Gérard LAVAL est désigné président du bureau. Le maire se retire de la salle du conseil. Monsieur Gérard LAVAL soumet au vote le compte administratif SPANC

5° Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 9 OUI et 1 ABSTENTION.

### DELIBERATION 264 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : CCAS

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GANDI Florent, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. GANDI Florent, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	272,77 €	0,00 €	272,77 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	272,77 €	0,00 €	272,77 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	272,77 €	0,00 €	272,77 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	272,77 €	0,00 €	272,77 €
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	272,77 €	0,00 €	272,77 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Monsieur Gérard LAVAL est désigné président du bureau. Le maire se retire de la salle du conseil. Monsieur Gérard LAVAL soumet au vote le compte administratif CCAS

5° Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 9 OUI et 1 ABSTENTION.

#### **DELIBERATION 265 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

Le maire présente les comptes de gestion du percepteur qui sont identiques aux comptes administratifs 2015.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 10 OUI et 1 ABSTENTION.

#### **DELIBERATION 266 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2016**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Florent GANDI,  
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,  
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 BUDGET CCAS INTRODUIT AU BUDGET COMMUNE AU 01/01/2016
				Dépenses			
				78 705,60 €			
INVEST	-106 328,93 €		100 624,58 €	30 000,00 €	-48 705,60 €	-54 409,95 €	0,00 €
				Recettes			
FONCT	179 982,65 €	67 088,93 €	51 293,13 €			164 186,85 €	272,77 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE (AVEC CCAS) AU</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>164 459,62 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		54 409,95 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		110 049,67 €
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>		<b>54 409,95 €</b>

<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 10 OUI et 1 ABSTENTION.

**DELIBERATION 267 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRIMITIF AEP 2016**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Florent GANDI,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	10 649,74 €		314,78 €	2 590,54 €	-2 590,54 €	8 373,98 €
				0,00 €		
FONCT	41 545,39 €	0,00 €	7 056,71 €	Recettes		48 602,10 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>48 602,10 €</b>
<b>Affectation obligatoire</b> :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP		0,00 €

(c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	48 602,10 €
Total affecté au c/ 1068 :	0,00 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 10 OUI et 1 ABSTENTION.

**DELIBERATION 268 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRIMITIF MULTIPLE 2016**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Florent GANDI,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-6 328,32 €		1 618,21 €	0,00 €	0,00 €	-4 710,11 €
				0,00 €		
FONCT	5 826,80 €	5 826,80 €	5 967,16 €	Recettes		5 967,16 €



Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>5 967,16 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>4 710,11 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0,00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>1 257,05 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>4 710,11 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0,00 €</b>

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 10 OUI et 1 ABSTENTION.

**DELIBERATION 269 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET PRIMITIF SPANC 2016**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Florent GANDI,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
CA	LA SF	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	PRENDRE EN

	2014		2015	2015	REALISER	COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		
FONCT	1 730,26 €	0,00 €	120,00 €	Recettes		1 850,26 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>1 850,26 €</b>
<b>Affectation obligatoire</b>		
:		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		1 850,26 €
Total affecté au c/ 1068		0,00 €
:		
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Le conseil municipal donne un avis favorable à la majorité : 10 OUI et 1 ABSTENTION.

**DELIBERATION 270 : VOTE DES 3 TAXES**

Le maire présente l'état des trois taxes (état N°1259) de l'année 2016 qui sont attribuées à la commune par l'Etat.

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux communaux.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal donne un avis favorable pour voter les mêmes taux qu'en 2015, à savoir :

**Taxe d'habitation** = **8,80 %**

**Taxe foncière (bâti)** = **10,36 %**

**Taxe foncière (non bâti)** = **43,83 %**

**DELIBERATION 271 : Vote du budget Primitif Commune 2016**

Le maire présente le budget de la commune pour 2016.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section de fonctionnement : 404 253,67 €**

**Section d'investissement : 509 609,95 €**

Le conseil donne un avis favorable à la majorité :

10 voix pour, 1 abstention.

**DELIBERATION 272 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF AEP 2016**

Le maire présente le budget AEP pour 2016.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section de fonctionnement : 88 814,10 €**

**Section d'investissement : 115 552,54 €**

Le conseil donne un avis favorable à la majorité :

10 voix pour, 1 abstention.

**DELIBERATION 273 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF MULTIPLE 2016**

Le maire présente le budget MULTIPLE pour 2016.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :